



MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN
UN PARC NATUREL RÉGIONAL EN TRANSITION

Projet de Reconversion La Tourbière de Sèves

03 février 2023

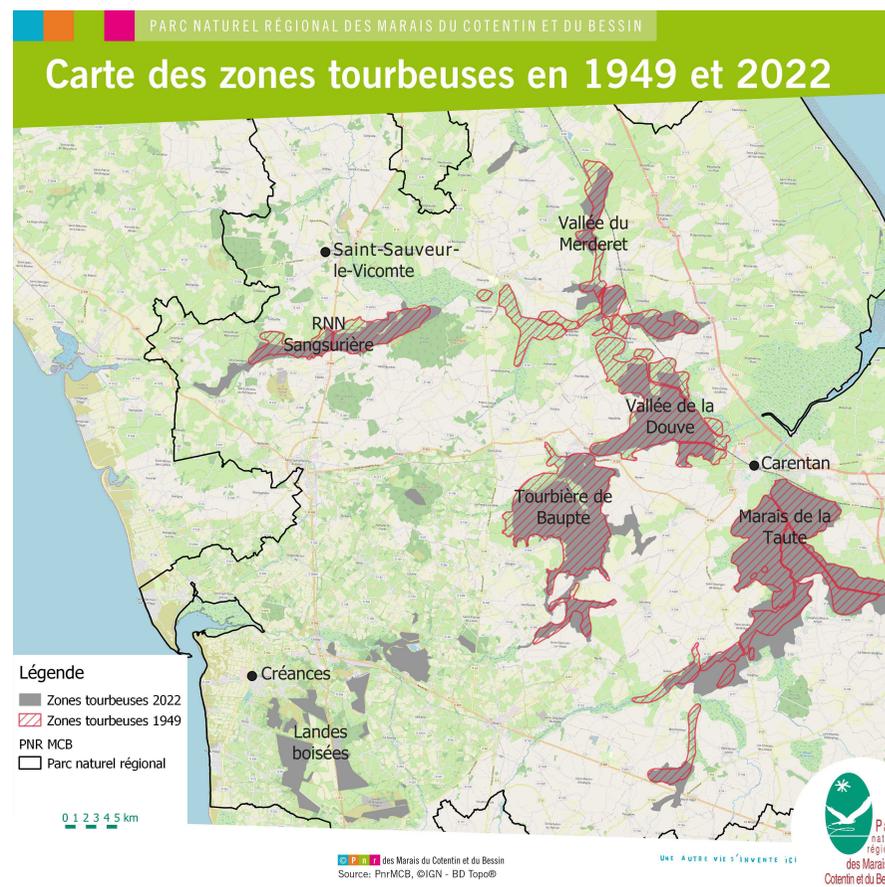
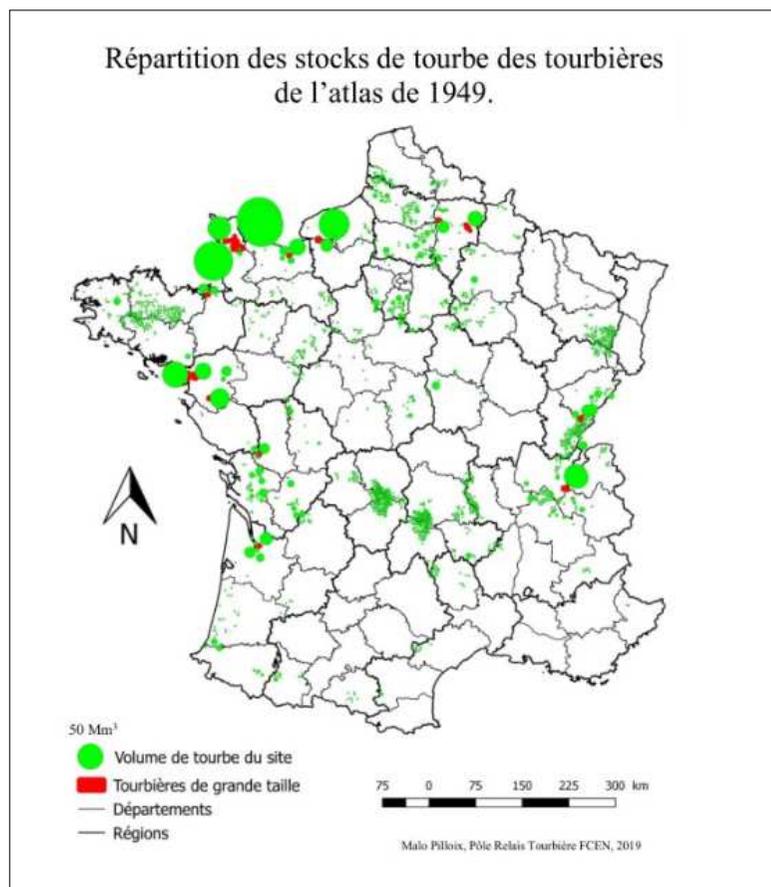




Les marais du Cotentin « le gisement [de tourbe] le meilleur et le plus important de France »*

Marais du Cotentin = 20% du stock national de tourbe

1949	2022
9 500 ha	8 900 ha
429 millions de m ³	357 millions de m ³



* Ministère de l'Industrie et du Commerce, Département des Mines, 1949

La Tourbière de Sèves : 80 ans d'exploitation de la tourbe (1946 - 2026)



- 1946 : 1^{ère} autorisation d'exploiter (360 ha)
- 1974 : prolongation de 30 ans
- 2006 : autorisation actuelle 183 ha

→ près de 24 millions de m³ de tourbe extraits

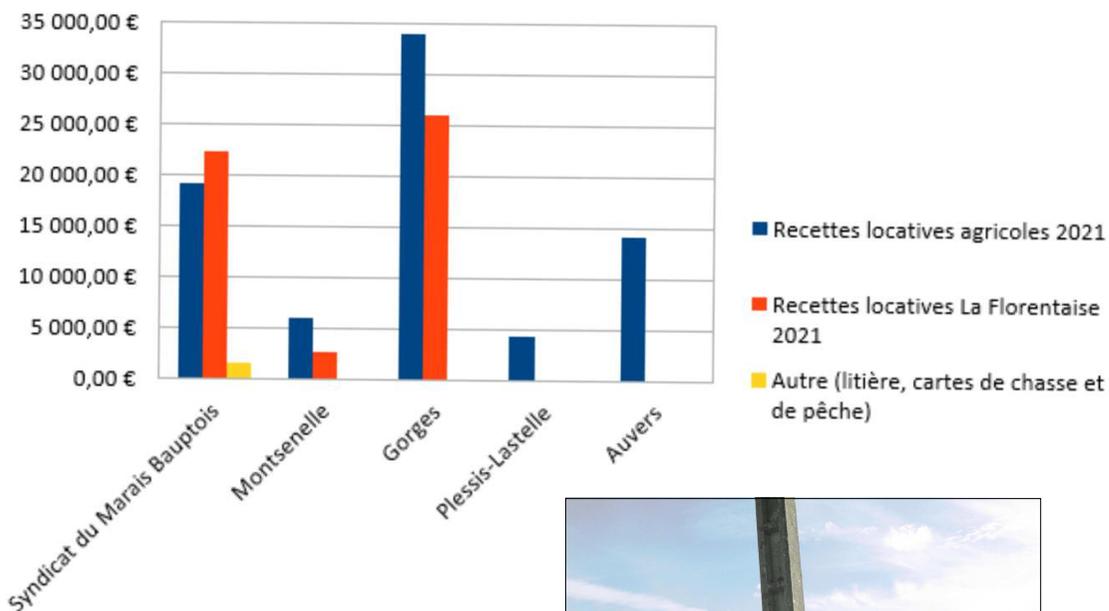
→ un plan d'eau de 482 ha, d'une profondeur maximale de 10 – 12 m.

→ plus de 20 millions de m³ d'eau pompés en 2021 pour extraire la tourbe

→ Quel avenir pour le territoire à l'arrêt de l'exploitation ?

→ Une échéance courte

Les conséquences de cette activité pour le territoire

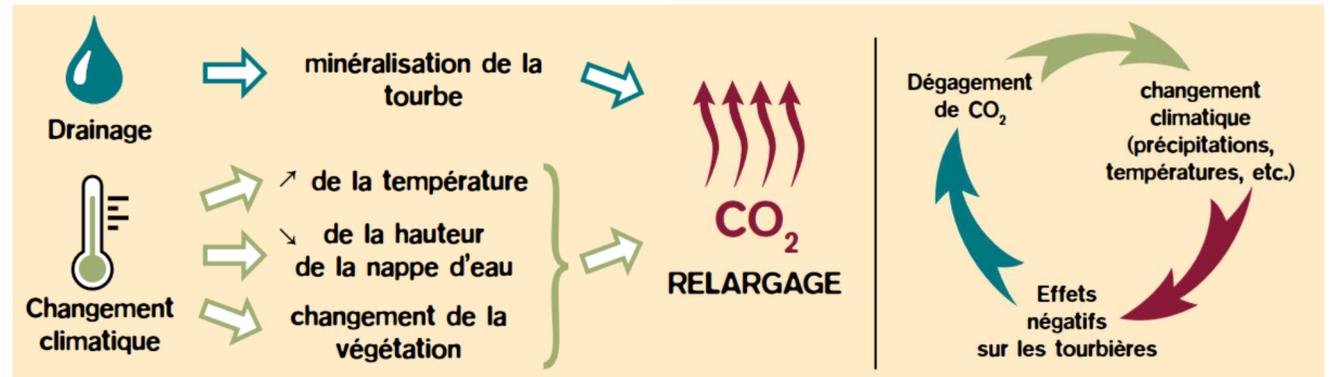
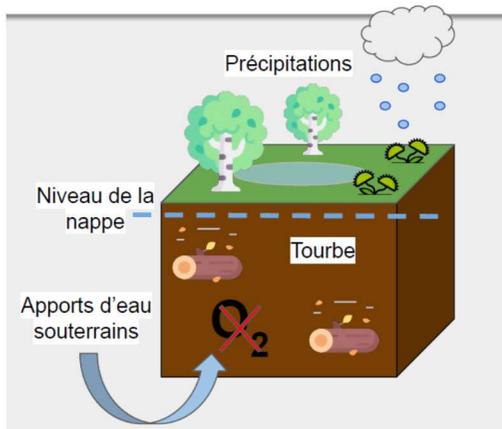


Descellement d'un pylône suite à l'affaissement du sol
© PnrMCB 2009

- Emploi et activité économique
- Mise en valeur agricole de terrains auparavant inexploitable (pompages)
- Recettes pour les communes
- Développement de pratique de chasse au gibier d'eau
- Topographiques, édaphiques et hydrologiques : des modifications qui finissent par impacter négativement les pratiques
- Biodiversité : modifications des cortèges d'habitats et d'espèces

Une conséquence invisible jusqu'à ces dernières années : le réchauffement climatique

Les tourbières sont les écosystèmes possédant la plus forte densité en carbone



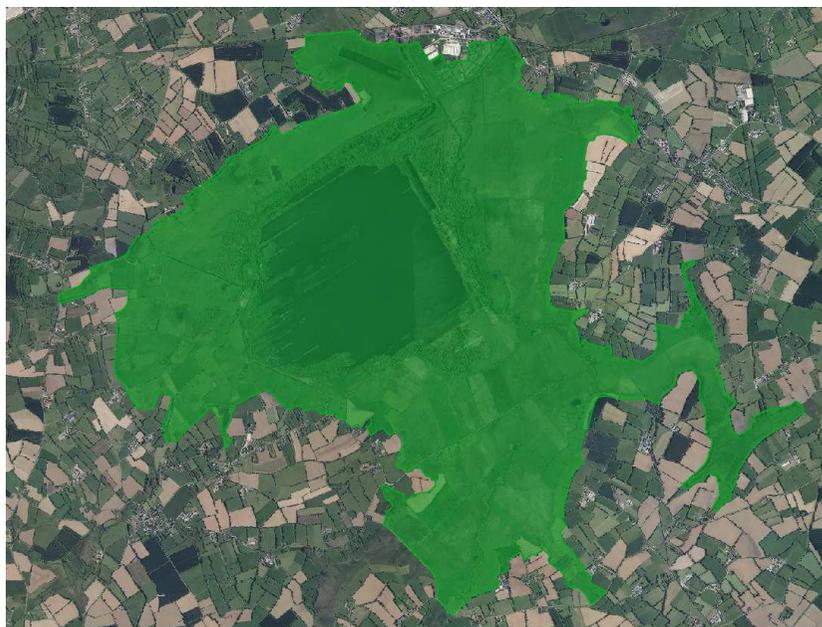
→ Près de 4,4 M de tonnes de carbone encore stockées à préserver

* l'équivalent de plus de 3 millions de fois le tour de la Terre en voiture

→ La possibilité de renforcer le rôle de « piège à carbone » du marais

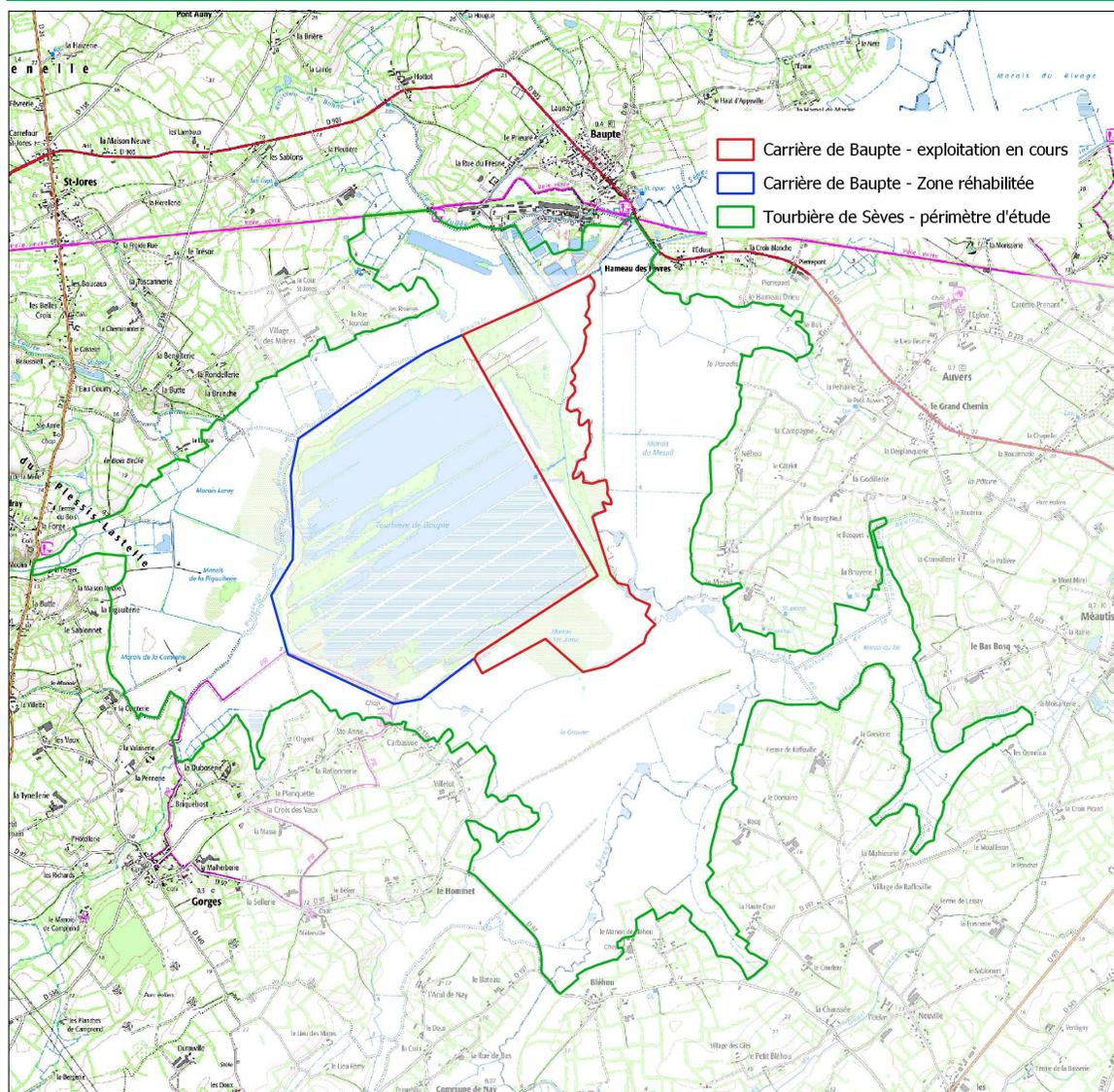


2009 - 2021 : Une longue maturation du processus de reconversion



- 2009
Premières alertes sur les incidence de l'arrêt des pompages post-exploitation
- 2010
Lancement d'un comité de pilotage : État, usagers, Chambre d'agriculture, élus locaux, associations naturalistes, animé par le PNR
- 2010 - 2014
Acquisition de connaissances naturalistes, diagnostic agricole, potentiel de valorisation touristique, hydrologie
- 2015
Divergences des points de vue sur la nécessité d'arrêt des pompages réaffirmée par le Préfet. Identification du site dans la stratégie nationale aire protégée
- 2016
Volonté locale de monter une structure collective locale pour la poursuite des pompages, non suivie des faits
- 2021
Audit des ministères de l'écologie et agriculture et accord sur un plan d'action, suite à une alerte du monde associatif

2022 : Lancement de l'animation et définition du périmètre administratif du projet



- Un périmètre défini d'après les contours du site Nature 2000 : Marais du Cotentin et du Bessin – Baie des Veys

2 117,30 ha

- 5 communes impliquées : Gorges, Auvers, Montsenelle Le Plessis – Lastelle, Baupré
- 2 communautés de communes : la Baie en Cotentin et Côte Ouest Centre Manche

→ Animation PNRMCB

→ Une mesure phare de la charte 2025 - 2040



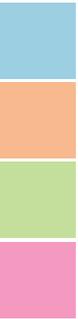
2022 : Une construction collective

Pilote



**PRÉFET
DE LA MANCHE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Comité de pilotage
(COPIL)



2022 : Une construction collective

Pilote



**PRÉFET
DE LA MANCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Comité de pilotage
(COPIL)

Pilote



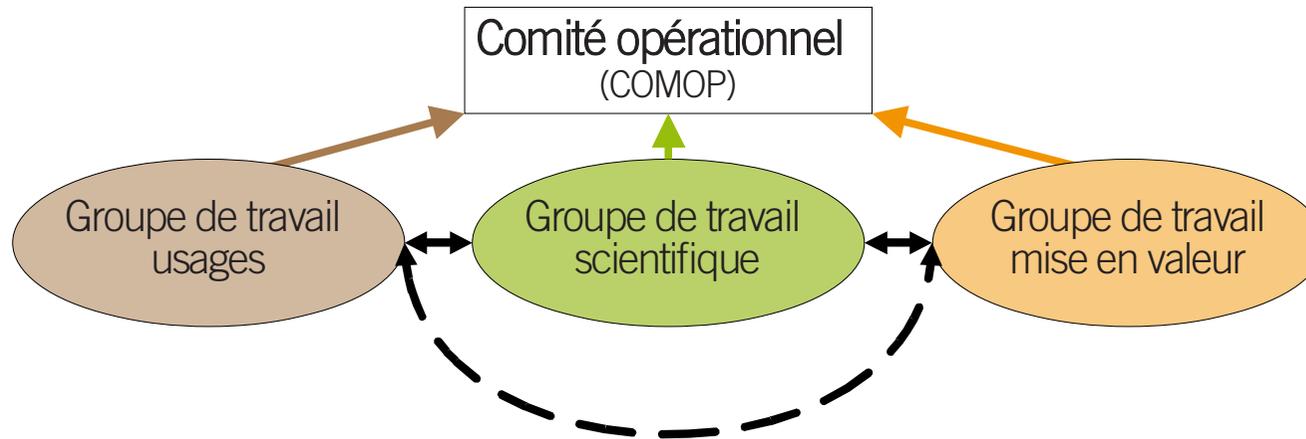
Parc
naturel
régional
des Marais du
Cotentin et du Bessin

Comité opérationnel
(COMOP)

Groupe de travail
usages

Groupe de travail
scientifique

Groupe de travail
mise en valeur





2022 : Une construction collective

Pilote



PRÉFET
DE LA MANCHE

Liberté
Égalité
Fraternité

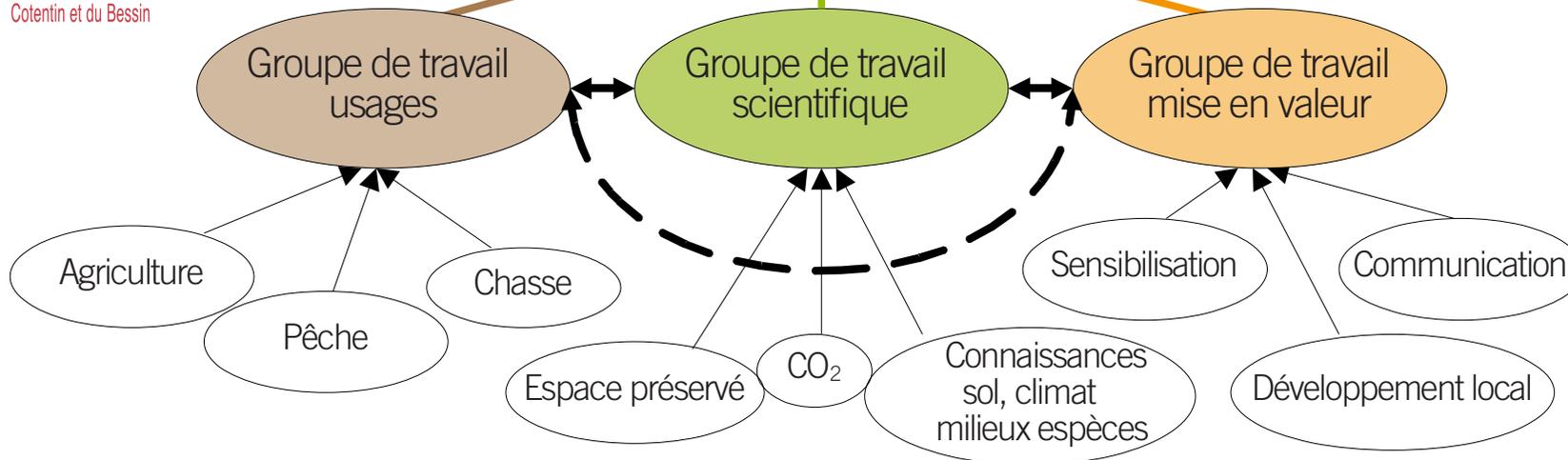
Comité de pilotage
(COPIL)

Pilote



Parc
naturel
régional
des Marais du
Cotentin et du Bessin

Comité opérationnel
(COMOP)



2022 : Une construction collective

Pilote



PRÉFET
DE LA MANCHE

Liberté
Égalité
Fraternité

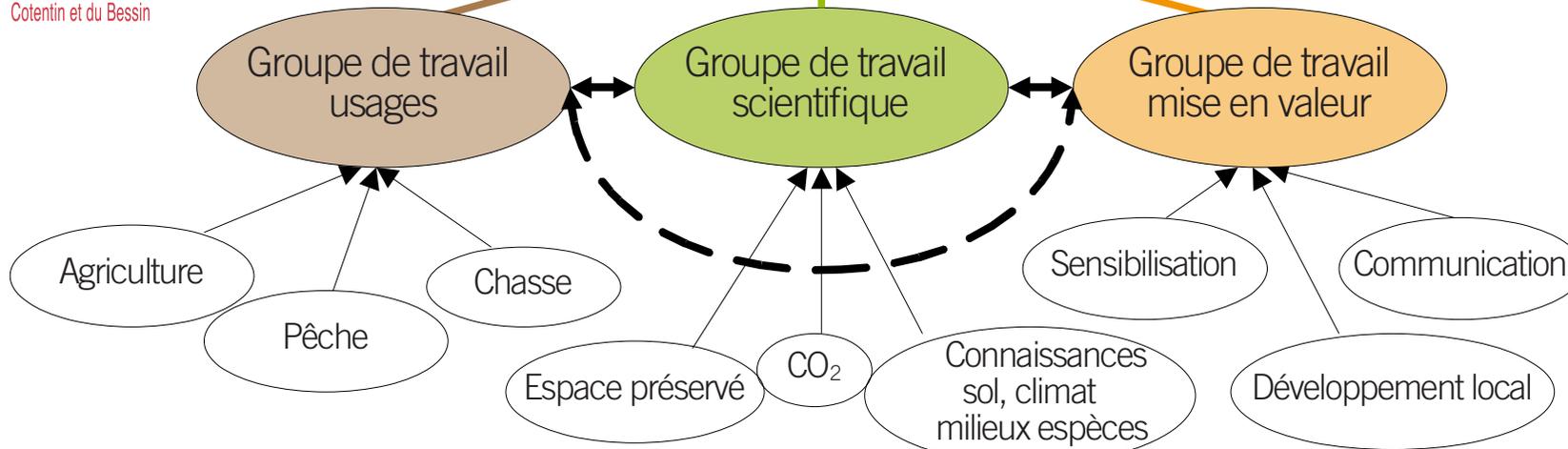
Comité de pilotage
(COPIL)

Pilote



Parc
naturel
régional
des Marais du
Cotentin et du Bessin

Comité opérationnel
(COMOP)



Partenaires



2022 : Des objectifs partagés

- Maintenir les usages actuels et notamment l'agriculture pour la conservation des milieux ouverts et le soutien à l'élevage
- Stopper les émissions de CO₂
- Contribuer au développement durable local
- Favoriser le stockage de CO₂ par la reprise des processus de formation de la tourbe
- Préserver cet espace sur le long terme



Sphaignes et Drosera à l'origine de la fabrication de tourbe, RNN de la Sangsurière © PnrMCB

Un projet d'avenir

- **Concernant les résultats**

Une action concrète et positive pour lutter contre le réchauffement climatique

La préservation d'un site ornithologique et botanique à enjeu majeur à l'échelle européenne

Première reconversion nationale d'une carrière de tourbe

- **Une opportunité pour la préparation de la modification du trait de côte**

La réorganisation d'un territoire et des usages face à la montée de l'eau

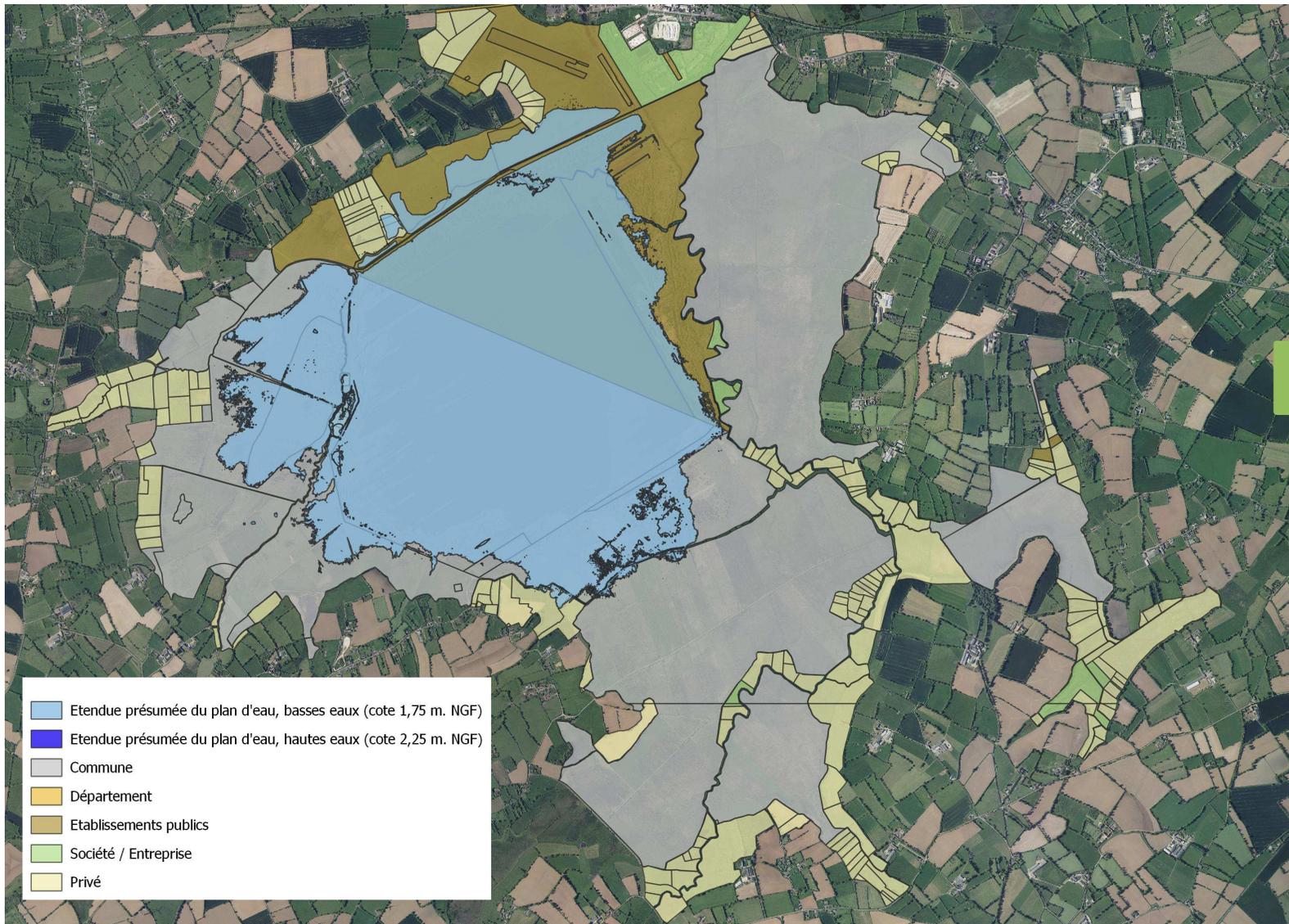
Les acteurs locaux à la manœuvre

L'accompagnement par des chercheurs du processus → auto-formation des acteurs

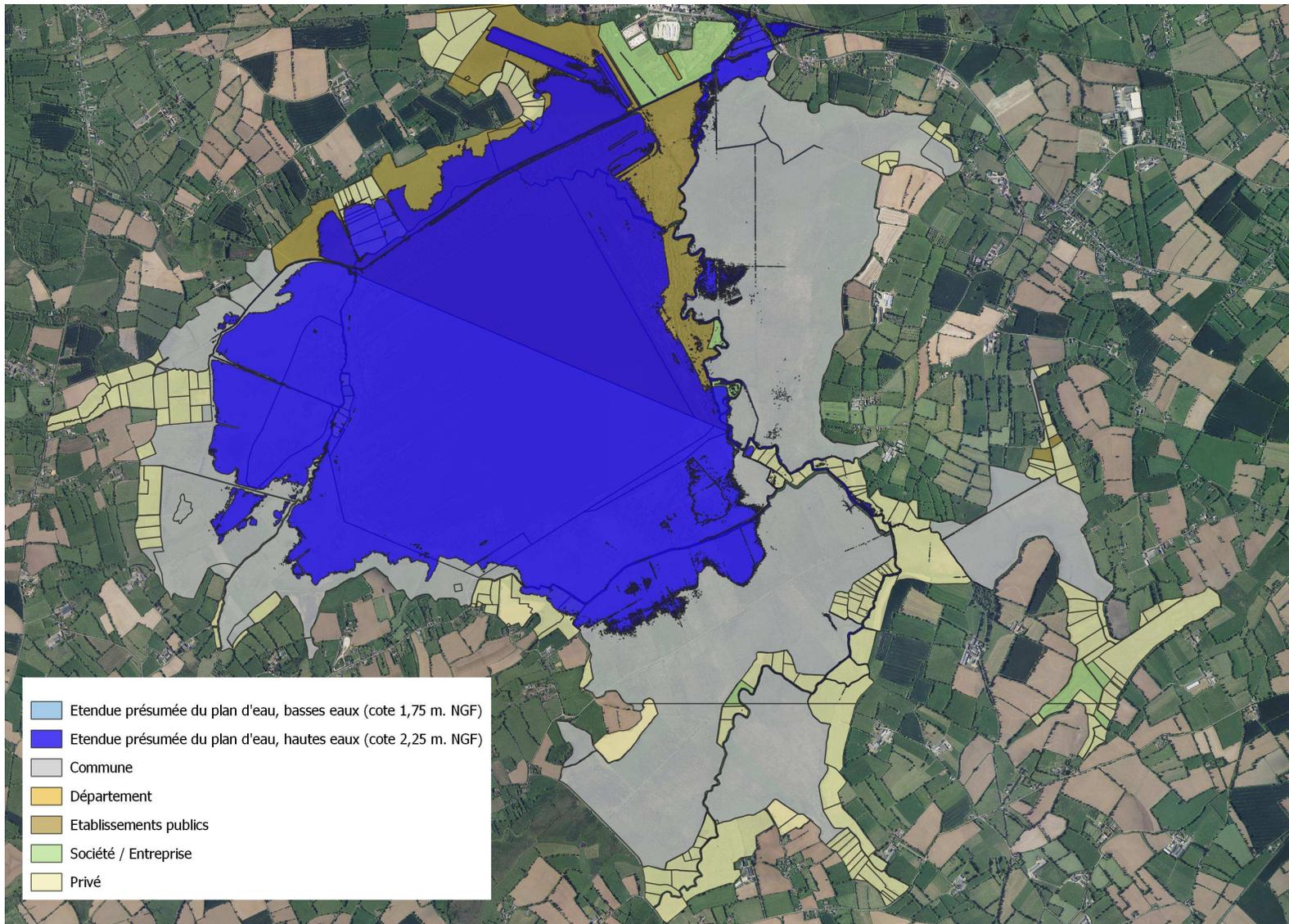
L'opportunité d'innovations à terme sur de nouvelles pratiques (paludiculture, ...)

→ Une démarche qui comptera autant que le résultat

Les incidences pour les propriétaires



Les incidences pour les propriétaires



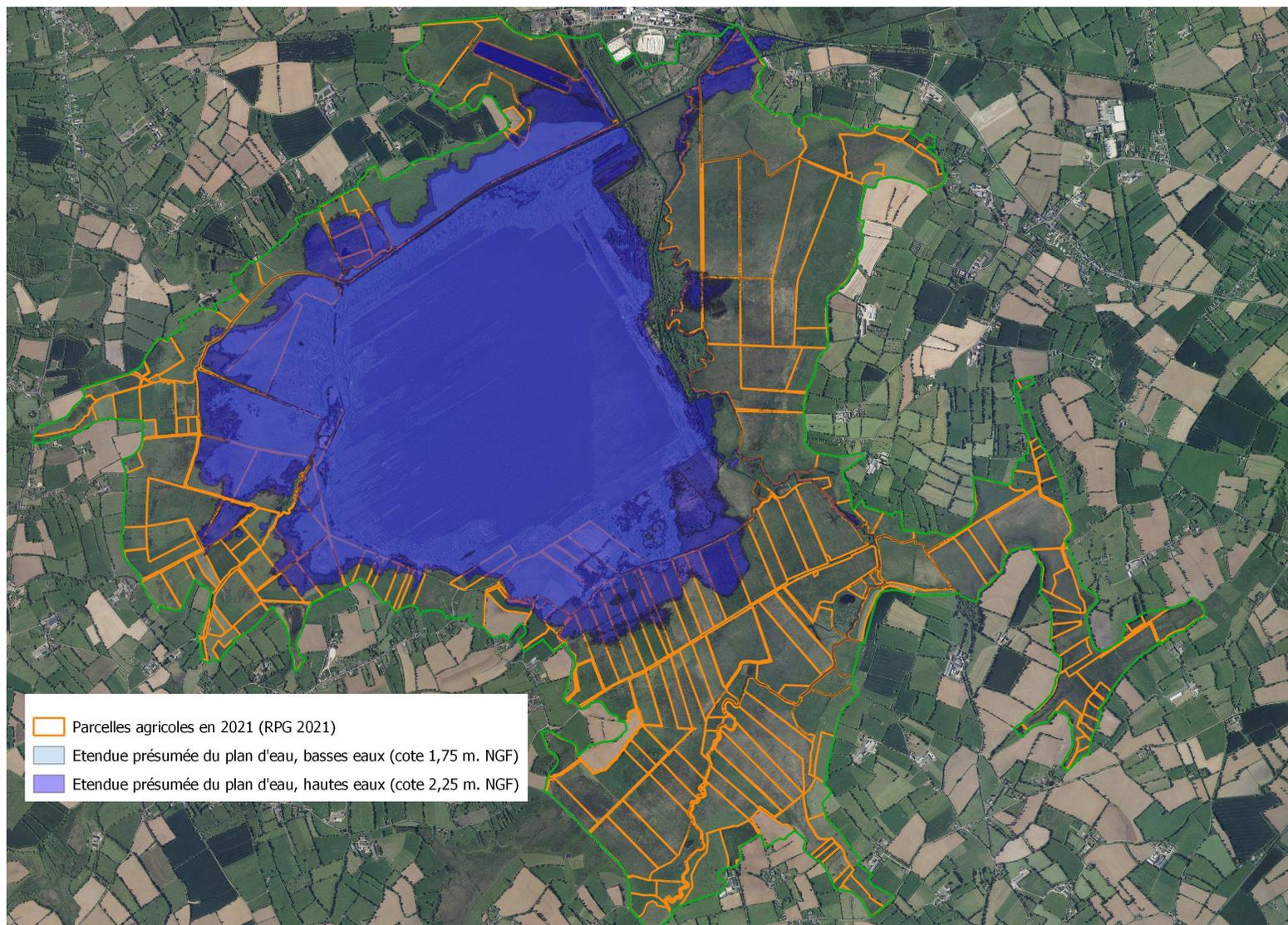
- 332 ha < 1,75 mètres
- Impact majoritaire sur des propriétés communales

Les incidences sur les usages agricoles



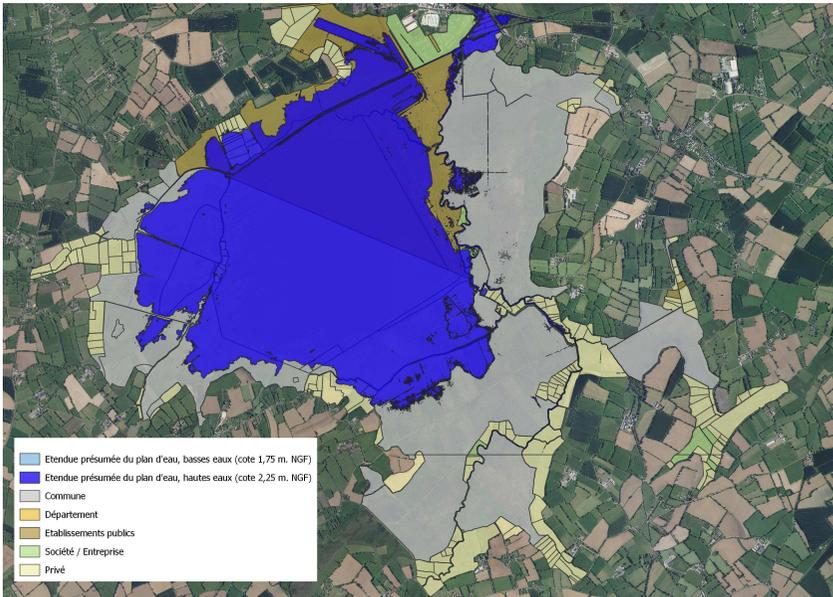
- 332 ha < 1,75 m.
- 1 349 ha impactés
- 57 exploitations concernées (22 AOP Isigny, 5 AB)
- 29 exploitations vont perdre de la surface exploitable
- Affaissement des sols et embroussaillage des prairies

Les incidences sur les usages agricoles



- 332 ha < 1,75 m.
- 1 349 ha impactés
- 57 exploitations concernées (22 AOP, 5 AB)
- 29 exploitations vont perdre de la surface exploitable
- Affaissement des sols et embroussaillage des prairies

Les pistes d'actions à l'étude



- **Foncier et usage agricole**

Acquisitions des terrains sous l'eau CELRL / AESN

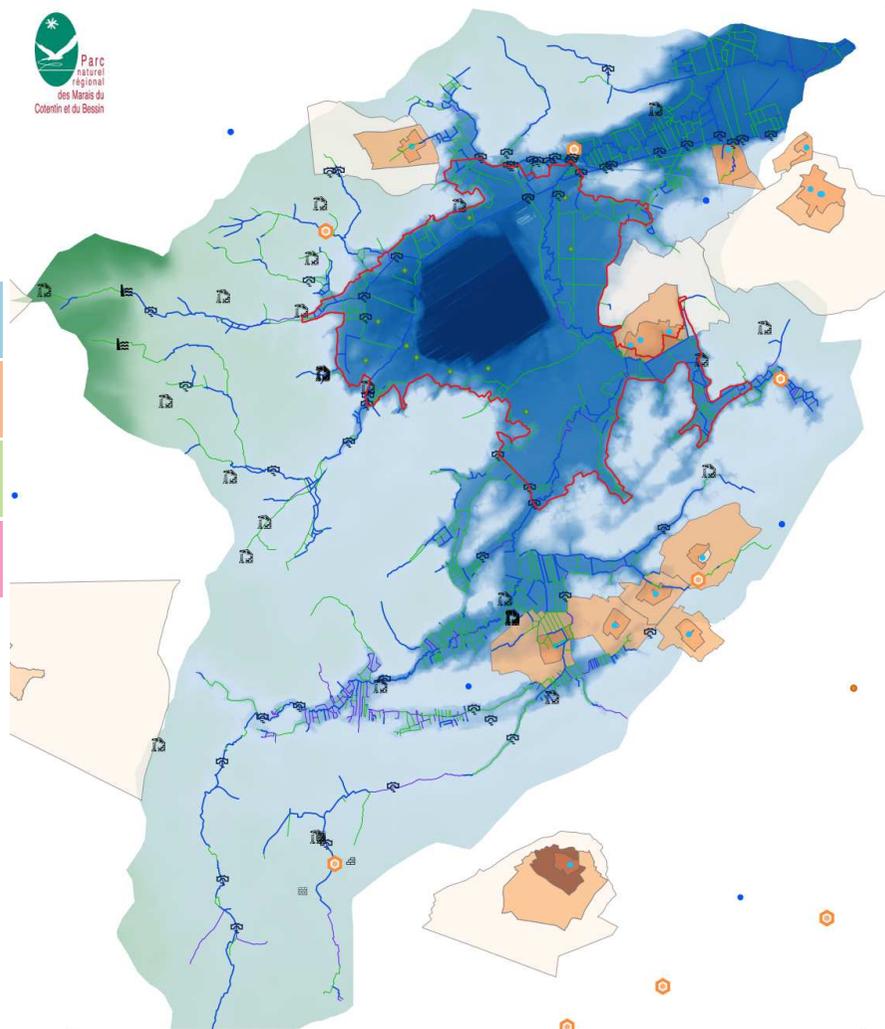
Compensation foncière et financière des exploitations les plus touchées (plan d'action agricole en cours d'élaboration CRAN)

Rachat et changement de destination des habitations et bâtiments d'exploitations déplacées ou de futurs biens sans terres

- **Accompagnement des exploitations à l'adaptation de leur système**

Prestation auprès d'un opérateur technique agricole pour l'appui à la mise en œuvre de solutions concrètes, au cas par cas (suppression d'ateliers, optimisation des systèmes, ré-orientation ...), aides financières pour la transition

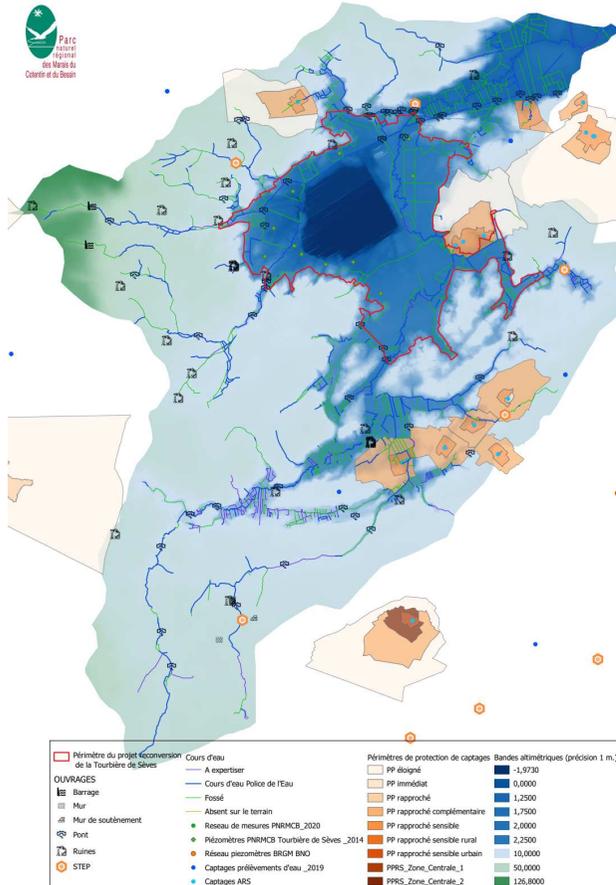
La définition de l'état de référence eau et sols



Périmètre du projet de conversion de la Tourbière de Sèves	Cours d'eau	PP éloigné	Bandes altimétriques (précision 1 m.)
A expertiser	Cours d'eau Police de l'Eau	PP immédiat	-1,9730
Barrage	Fossé	PP rapproché	0,0000
Mur	Absent sur le terrain	PP rapproché complémentaire	1,2500
Mur de soutènement	Réseau de mesures PNRMCB_2020	PP rapproché sensible	1,7500
Pont	Piézomètres PNRMCB Tourbière de Sèves_2014	PP rapproché sensible rural	2,0000
Ruines	Réseau piézomètres BRGM BNO	PP rapproché sensible urbain	2,2500
STEP	Captages prélèvements d'eau_2019	PPRS_Zone_Centrale_1	10,0000
	Captages ARS	PPRS_Zone_Centrale_2	50,0000
			126,8000

- Une étude hydrologique 2023 – 2024 à l'échelle du bassin versant pour passer de l'analyse statique (topométrique) à une analyse dynamique : influence des flux et infrastructures
- Une étude pédologique : quelles capacités de reprise du processus de fabrication de la tourbe et de captage de CO2

La définition de l'état de référence eau et sols : premières actions



- Le groupe de travail scientifique

Formation d'acteurs locaux, de chercheurs et spécialistes

- Des partenariats avec les chercheurs

Développer des techniques de collecte et l'analyse de données de télédétection laser pour élaborer un modèle numérique de terrain actualisé

Perspectives de projets de recherche avec le BRGM et le Service National d'Observation Tourbières - CNRS

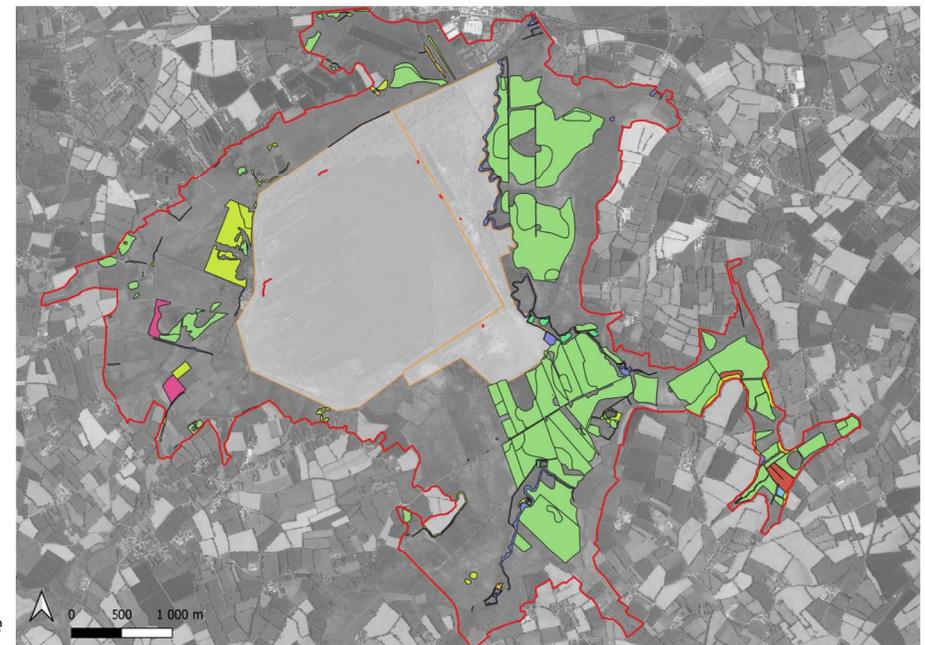
La création d'un nouvel espace protégé

- Développement d'un plan d'eau, site majeur pour l'avifaune
 - plus de 50 espèces nicheuses dont 33 d'oiseaux d'eau
 - 7 espèces de grands échassiers
 - 12 000 oiseaux en migration pré-nuptiale, 14 000 oiseaux en hivernage, dont environ 6 500 canards



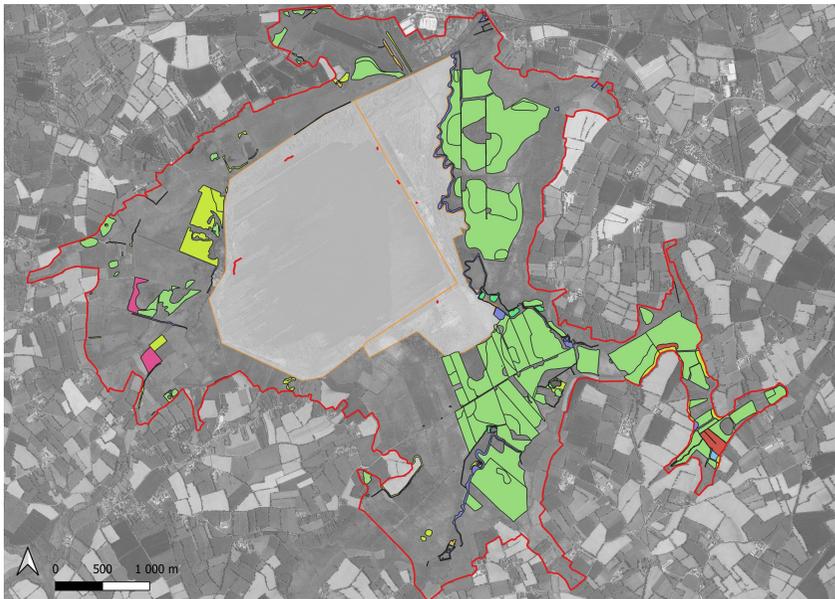
Spatule blanche, Baupré © Ouest-France

- 500 ha d'habitats d'intérêt communautaire hors carrière
- 33 espèces végétales patrimoniales connues sur le secteur, dont 15 observées entre 2005 - 2016
- Quelques données sur les mammifères et les invertébrés



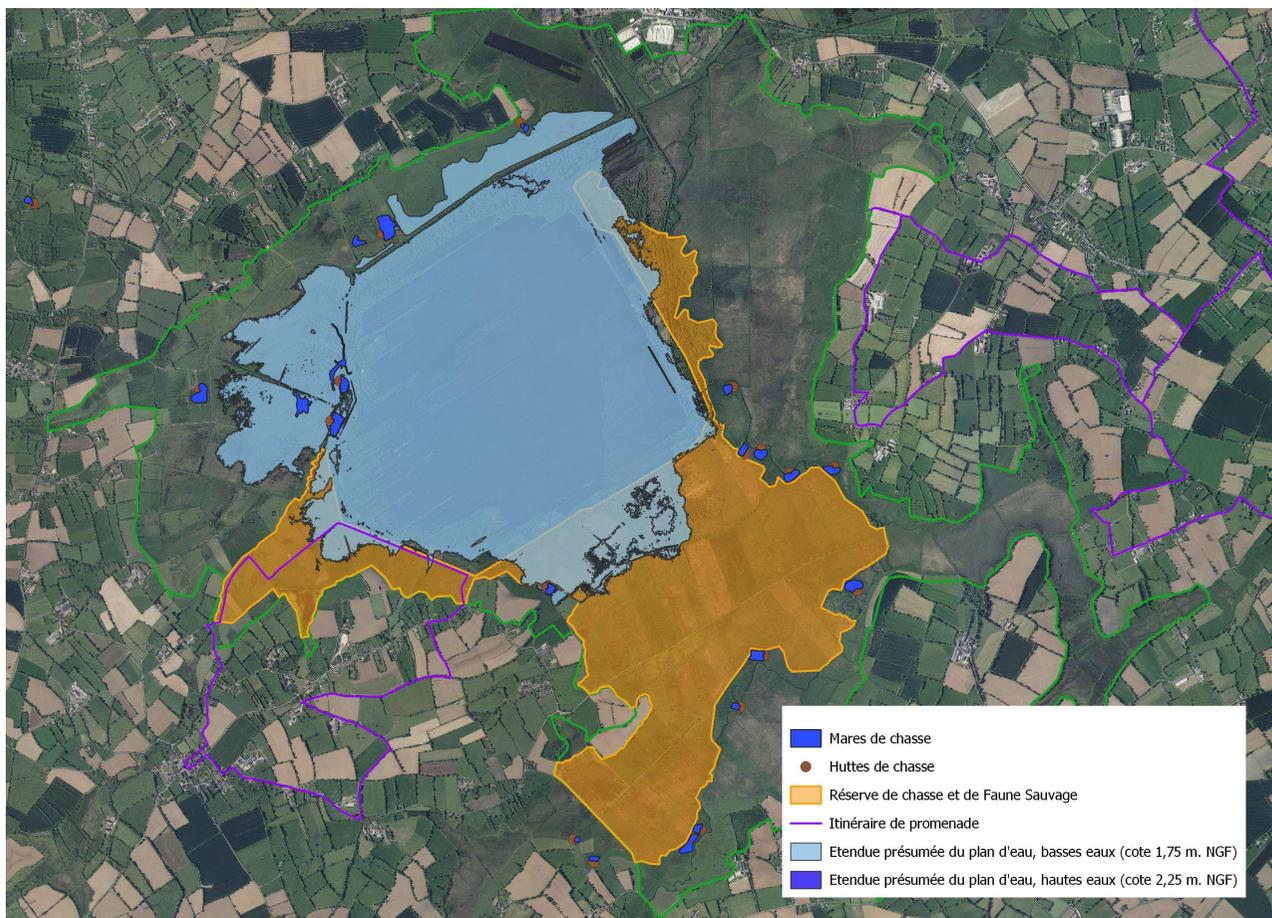
Localisation des habitats d'intérêt communautaire

La création d'un nouvel espace protégé : premières actions



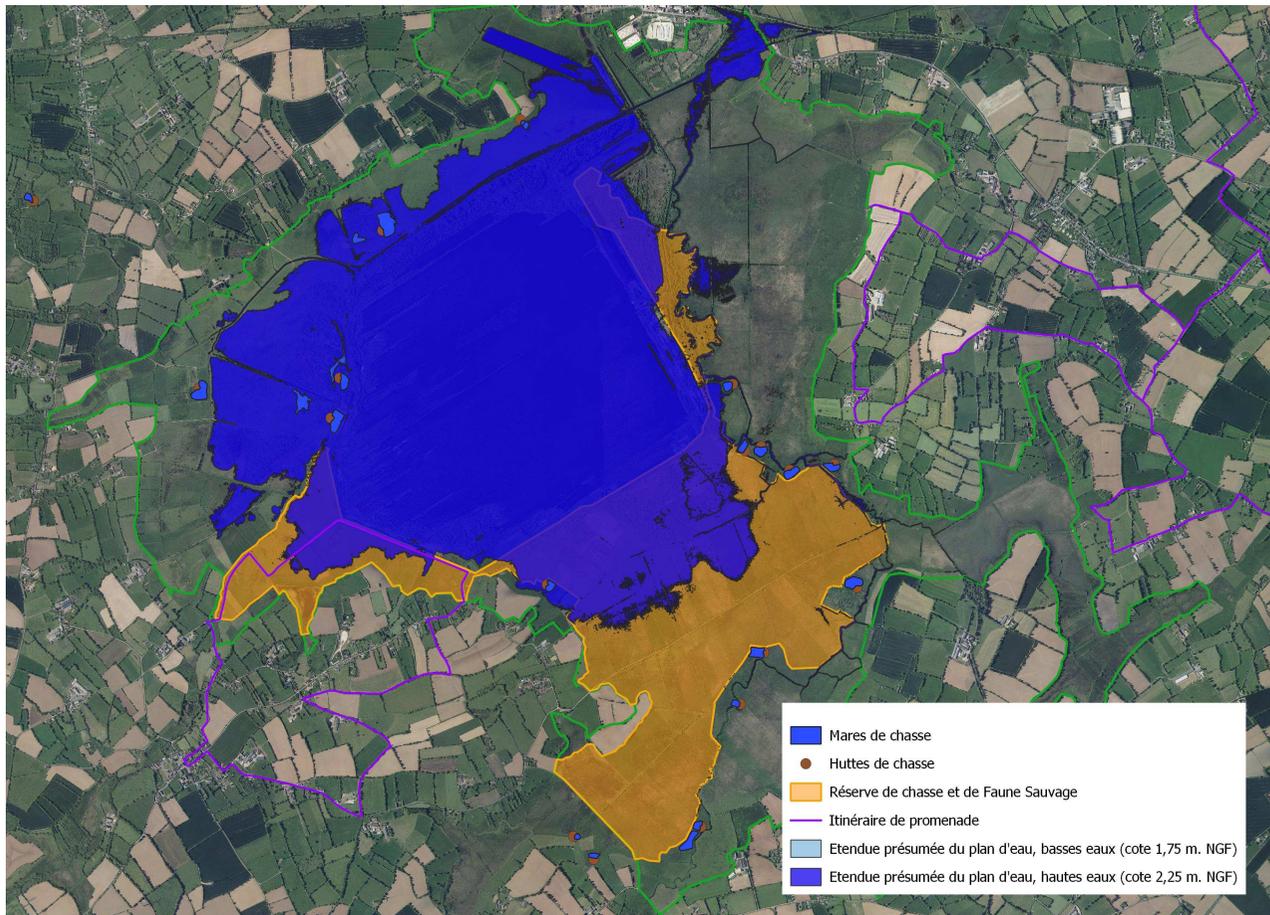
- Le groupe de travail scientifique
 - Définition de la stratégie scientifique : acquisition de connaissances, suivis
 - Accompagnement pour le choix du statut de cet espace
 - Sensibilisation des acteurs locaux
- Un périmètre et un statut à élaborer avec l'ensemble des acteurs

La création d'un nouvel espace protégé : mise en valeur



- Le groupe de travail mise en valeur
Construire un projet territorial source d'activité et d'attraction
- Groupe de travail usages
Réalisation d'un diagnostic des activités cynégétiques en partenariat avec la FDC 50

La création d'un nouvel espace protégé : mise en valeur



- Le groupe de travail mise en valeur
Construire un projet territorial source d'activité et
d'attraction



Merci pour votre attention



Julie-Anne JORANT | 02 33 71 62 43 ou 06 49 78 96 71

Chargée de projet "Reconversion de la Tourbière de Sèves"

jajorant@parc-cotentin-bessin.fr